

Conditions Définitives



DEPARTEMENT DE L'EURE

Programme d'émission de titres de créance

(Euro Medium Term Note Programme) de 400.000.000 d'euros

A échéance minimum d'un mois à compter de la date d'émission

SOUCHE No : 7

TRANCHE No : 1

Emission de titres de créance d'un montant nominal total de 15.000.000 d'euros portant intérêt au taux de 1,75% l'an et venant à échéance le 29 décembre 2028

Prix d'Emission 100 %

GFI SECURITIES LIMITED

en date du 22 décembre 2015

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Définitives relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (*Euro Medium Term Notes*) (les "**Titres**") et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Définitives complètent le prospectus de base du 15 septembre 2015 (visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 15-486 en date du 15 septembre 2015) relatif au Programme d'émission de Titres de l'Emetteur de 400.000.000 d'euros, qui constitue un prospectus de base (le "**Prospectus de Base**") pour les besoins de la Directive 2003/71/CE telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE (la "**Directive Prospectus**"), et doivent être lues conjointement avec celui-ci. Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de Base. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives constituent ensemble un Prospectus au sens de la Directive Prospectus. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Définitives associées au Prospectus de Base. L'Emetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Définitives qui, associées au Prospectus de Base, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Emetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Les Conditions Définitives, le Prospectus de Base sont disponibles (a) sur le site internet de l'Emetteur (www.eure-en-ligne.fr) et (b) disponibles pour consultation et pour copie, sans frais, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, un jour quelconque de semaine, au siège de l'Emetteur et aux bureaux désignés de tout Agent Payeur.

Les présentes Conditions Définitives ne constituent pas une offre ou une sollicitation (et ne sauraient être utilisées à cette fin) de souscrire ou d'acheter, directement ou indirectement, des Titres.

1 Emetteur :	Département de l'Eure
2 (i) Souche N :	7
(ii) Tranche N :	1
3 Devise(s) Prévues(s) :	Euro ("EUR")
4 Montant Nominal Total :	
(i) Souche :	15.000.000 EUR
(ii) Tranche :	15.000.000 EUR
5 Prix d'Emission :	100 % du Montant Nominal Total
6 Valeur Nominale Indiquée :	100.000 EUR
7 (i) Date d'émission :	29 décembre 2015
(ii) Date de Début de Période d'Intérêts :	29 décembre 2015
8 Date d'Echéance :	29 décembre 2028
9 Base d'Intérêt :	Taux Fixe de 1,75 % par an
10 Base de Remboursement/Paiement :	Remboursement au pair
11 Changement de Base d'Intérêt ou de Base de Remboursement/Paiement :	
12 Options de Remboursement :	Non Applicable
13 (i) Rang :	Senior
(ii) Date d'autorisation de l'émission :	Délibération du Conseil départemental n° 2015-S04-3 en date du 2 avril 2015 ; délibération du Conseil général n°2014-S12-1 du 8 décembre 2014 portant budget primitif pour l'année 2015 telle que modifiée par la délibération n°2015-S10-1-2 en date du 19 octobre 2015 portant sur le budget supplémentaire 2015 et la délibération n°2015-S12-1-7 en date du 7 décembre 2015 relative à la décision modificative du budget principal.
14 Méthode de distribution :	Non-syndiquée
STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER	
15 Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe	Applicable
(i) Taux d'Intérêt :	1,75 % par an payable annuellement à échéance
(ii) Date(s) de Paiement du Coupon :	Le 29 décembre de chaque année ajusté conformément à la Convention de Jour Ouvré Suivante jusqu'à la Date d'Echéance (incluse)
(iii) Montant (s) de Coupon Fixe :	1 750 EUR pour 100.000 EUR de Valeur Nominale Indiquée
(iv) Montant de (s) Coupon Brisé :	Non Applicable
(v) Méthode de Décompte des Jours (Article 5(a)) :	Base Exact/Exact-ICMA
(vi) Date(s) de Détermination (Article 5(a)) :	Le 29 décembre pour chaque année
16 Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable	Non Applicable
17 Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro :	Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

- 18 Option de Remboursement au gré de l'Emetteur :** Non Applicable
- 19 Option de Remboursement au gré des Titulaires :** Non Applicable
- 20 Montant de Remboursement Final pour chaque Titre :** 100.000 EUR par Titre de Valeur Nominale Indiquée
- 21 Montant de Versement Echelonné :** Non Applicable
- 22 Montant de Remboursement Anticipé :**
- (i) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (article 6(f)) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (article 9) : 100.000 EUR par Titre de Valeur Nominale Indiquée
- (ii) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (article 6(f)) : Non
- (iii) Coupons non échus à annuler lors d'un remboursement anticipé (Titres Matérialisés exclusivement (Article 7(f)) : Non
- 23 Rachat (Article 6(g))** Oui

STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

- 24 Forme des Titres :** Titres Dématérialisés
- (i) Forme des Titres Dématérialisés : Au porteur
- (ii) Etablissement Mandataire : Non Applicable
- (iii) Certificat Global Temporaire : Non Applicable
- (iv) Exemption TEFRA applicable : Non Applicable
- 25 Place(s) Financière(s) (Article 7(h)) ou autres stipulations particulières relatives aux dates de paiement :** TARGET et Paris
- 26 Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques (et dates auxquelles ces Talons arrivent à échéance) :** Non Applicable
- 27 Masse (Article 11) :** Applicable
- Le nom et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :
- James-Ivan Schwartz
GFI Group
40-42, rue de la Boétie, 75008 Paris
France
- Le nom et coordonnées du Représentant suppléant de la Masse sont :
- Warren Sellam
GFI Group
40-42, rue de la Boétie, 75008 Paris
France
- Le Représentant de la Masse ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions.

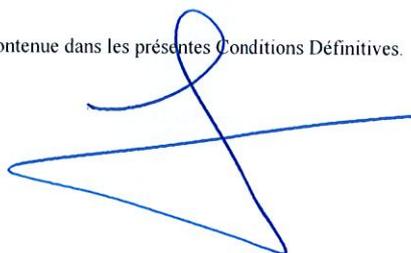
PLACEMENT

- 28 (i) Si elle est syndiquée, noms et adresses des Membres du Syndicat de Placement : Non Applicable
- (ii) Membre chargé des Opérations de Régularisation (le cas échéant) : Non Applicable
- (iii) Commission de l'Agent Placeur : Non Applicable
- (iv) Date du contrat de prise ferme : Non Applicable
- 29 Si elle est non-syndiquée, nom et adresse de l'Agent Placeur : **GFI Securities Limited,**
Broadgate West 1 Snowden Street,
London EC2A 2DQ,
Royaume-Uni
- 30 Restrictions de vente Etats-Unis d'Amérique : Réglementation S Compliance Category 1

RESPONSABILITE

L'Emetteur accepte d'être responsable pour l'information contenue dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte de l'Emetteur :



Par : Monsieur Sébastien LECORNU, Président du Conseil départemental du Département de l'Eure, dûment autorisé

PARTIE B – AUTRE INFORMATION

1. ADMISSION AUX NEGOCIATIONS

(i) Admission aux négociations : Non Applicable

(ii) Estimation du coût total de l'admission à la négociation : Non Applicable

2. NOTATIONS

Notations : Les Titres ne sont pas notés

Le Programme a fait l'objet d'une notation AA- par Standard & Poor's ("S&P")

S&P est une agence de notation de crédit établie dans l'Union Européenne et enregistrée conformément au Règlement ANC et figurant sur la liste des agences de notation de crédit publiée sur le site internet de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (www.esma.europa.eu) conformément au Règlement ANC.

3. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

A l'exception des éléments fournis dans le chapitre « Informations Générales », à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'Offre n'y a d'intérêt significatif.

4. TITRES A TAUX FIXE UNIQUEMENT – RENDEMENT

Rendement : 1,75 % par an

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

5. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

(i) Code ISIN : FR0013082369

(ii) Code commun : 133975829

(iii) Dépositaire(s) :

(i) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central : Oui

(ii) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream, Luxembourg : Non

(iv) Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream, Luxembourg et le(s) numéro(s) d'identification correspondant : Non Applicable

(v) Livraison : Livraison franco

(vi) L'Agent Financier spécifique désigné pour les Titres est : Non Applicable

(vii) Les Agents additionnels désignés pour les Titres sont : Non Applicable